Annonces légales, administratives et judiciaires

AVIS DE MARCHÉS

CENTRE POMPIDOU-METZ

APPEL A CANDIDATURES

pour l'exploitation du restaurant et du café du Centre Pompidou-Metz

Le Centre Pompidou-Metz est ouvert de puis mai 2010 et a accueilli plus de deux

millions de visiteurs. Il recherche un professionnel afin de lui confier l'exploitation de son restaurant et de son café, avec une qualité de pres tations conforme à l'image et à l'esprit de ce lieu d'exposition d'art moderne et contemporain de renommée internatio

Les espaces concédés se composent comme suit :

1)Au rez-de-chaussée: un café de 65.40 m2

- une salle de restaurant de 148,60 m2 - une cuisine de 58,80 m2

- une terrasse restaurant de 325.40 m2 (une extension du restaurant sur la terrasse est prévue en fin d'année 2014

du 1er juillet 2014, sous la forme d'une convention d'occupation du domaine public d'une durée de 5 ans en contrepartie d'une redevance d'occupation et d'une redevance d'exploitation.

Il est précisé aux candidats qu'un droit d'entrée correspondant notamment à la mise à disposition de mobilier et d'équipements sera également à négocier.

Critères de jugement : Les critères de jugement des candidatu res porteront essentiellement et sans or

- les garanties professionnelles et financières apportées par les candidats les références des candidats

les moyens humains et matériels affec tés à l'exploitation du restaurant et du - une note d'intention sur le concept du

restaurant et du café et sa cohérence avec les valeurs du Centre Pompidou-Metz Les candidats seront informés de la dé

cision par courrier. Seuls les candidats retenus auront la pos sibilité de présenter une offre sur la base d'un cahier des charges qui leur sera adressé en avril 2014.

Conditions de remise des dossiers de candidature Les dossiers des candidats seront adressés sous enveloppe cachetée portant la mention suivante Exploitation du restaurant et du café

du Centre Pompidou-Metz Renseignements à demander par cour

pascal.keller@centrepompidou-metz.fr Date limite de réception des candidatu

res: le 7 avril 2014 avant 12 heures Dépôt des candidatures au Centre Pompidou-Metz, 1 parvis des Droits de l'Homme à Metz, ou par courrier, le cachet de la poste fai

sant foi, à : Centre Pompidou-Metz 1 parvis des Droits de l'Homme 57020 METZ Cedex 1 AC542160000

METZ HABITAT

AVIS D'APPEL PUBLIC

METZ HABITAT TERRITOIRE 10 rue du Chanoine Collin - BP 20725 57012 METZ CEDEX 1 Tél 03 87 75 03 40 Télécopie 03.87.37.02.40 Mr Frédéric VILLETTE.

A LA CONCURRENCE

2. Objet, lieu d'exécution et nature des Construction de 37 logements locatifs individuels et collectifs à St Privat la Montagne Rue du Bois de la Ville

MACRO LOT Nº 01 CLOS ET COU 01 GROS OEUVRE 02 CHARPENTE COUVERTURE ETANCHEITE BARDAGE BOIS

14 ESPACE VERT

MACRO LOT Nº 02 FERMETURES 03 MENUISERIE ALUMINIUM

04 MENUISERIE EXTERIEURE PVC MACRO LOT Nº 03 FINITIONS - ISO-05 MENUISERIE INTERIEURE BOIS

06 PLATRERIE -FAUX PLAFOND 09 CHAPE CARRELAGE FAIENCE 10 REVETEMENT DE SOLS SOU 11 PEINTURE INTERIEURE 6 REVE-

TEMENT MURAL 12 ISOLATION EXTERIEURE LOT N° 07 ELECTRICITE

LOT Nº 08 PLOMBERIE - SANITAIRE CHAUFFAGE COLLECTIF - VENTI-

En application des dispositions de l'article 14 du code des marchés publics, l'exécution du marché comporte une clause obligatoire d'insertion par l'acti-

Les variantes ne sont pas autorisées. 3. Délai global d'exécution des travaux :

18 mois y compris le mois de prépara-4. Les critères d'attribution, les délais de

recours, les modalités de transmission des offres et les justificatifs à produire obligatoirement à l'appui de l'offre concernant les qualités et capacités des can didats sont ceux prévus à l'article 45 du CMP et sont précisés dans le règlement

5. Type de procédure : procédure adap-

6. Date limite de réception des offres : 22 avril 2014 15 heures

7. Adresse auprès de laquelle les docu ments peuvent être obtenus : Les candidats peuvent télécharger gra-tuitement le dossier de consultation (plans et pièces écrites sur le site internet En cas d'impossibilité de retirer les plans, ils pourront être commandés, à titre onéreux, auprès de la société REPROGRAPHIC Tél / 03 87 66 22 11 Télécopie / 03 87 66 11 52

8. Date d'envoi du présent avis à la publication: 17 mars 2014 AC542832600

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Département de publication: 54 Meurthe-et-Moselle

Nom et adresse officiels de l'organisme Commune de Auboué, 16 rue du Colonel Fabien. 54580 Auboué.

Démolition d'un mur de soutènement et renaturalisation du Parc Léonov

Avis d'appel public à concurrence

Type de procédure

: Démolition et terrassement, Lot 2: espaces verts

Support(s) de parution : http://www.e-marchespublics.com

Date et heure limite de dénôts Offre: 14/04/2014 à 11 h 45

57 - MOSELLE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1/ Identification de la collectivité qui passe le marché : Communauté de Communes du Saulnois 14 Ter place de la saline- BP 54 57 170 CHATEAU-SALINS Tel.: 03 87 05 11 11 Fax: 03 87 05 27 27 administration@cc-saulnois.fr

2/ Renseignements d'ordres technique et administratif peuvent être obtenus au-Les renseignements d'ordre administra

tif et technique peuvent être obtenus au-Lauriane RICCI Tel.: 03 87 01 90 00 ou 06 26 73 76 55 Fax: 03 87 05 27 27

E-mail: lauriane.ricci@cc-saulnois.fr

3/ Procédure de passation : Marché à bons de commandes passé selon une procédure adaptée. Le présent marché est défini selon l'article 77 du code des marchés publics. La présente Consultation s'inscrit dans une procédure adaptée. Elle est soumise aux dis positions de l'article 28 du Code des Marchés Publics avec possibilité de recours à une négociation

4/ Objet du Marché de fourniture La présente consultation a pour objet " la fourniture de sacs jaunes transparents pour la collecte sélective ", dont le descriptif technique figure au sein du CCTP.

5/ Modalités de retrait des dossiers de consultation Le Dossier de Consultation peut être obtenu en téléchargement via la plateforme du site www.klekoon.fr

6/ Date limite de remise des offres Les plis seront à remettre avant le vendredi 25 avril 2014 à 12h00 à la Communauté de Communes du Saulnois 14Ter Place de la Saline - BP 54 - 57 170 Château-Salins soit par envoi recommandé avec accusé de réception, soit par porteur contre récépissé, moyens permettant de déterminer de façon cer-taine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité et ce sachant que les bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 puis le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure fixées, ci-dessus, ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs. 7/ Date d'envoi de l'avis à la publica-

AC543008200

tion: 17 mars 2014

Communauté de Communes du Pavs des Etangs

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché public de travaux Procédure adaptée

Identification de l'organisme qui passe le marché: Communauté de Communes du Pays des Etangs 6 avenue Tomas Bata 57770 MOUSSEY Tél: 03 87 03 42 02 Fax: 03 87 07 03 90 ccpaysdesetangs@orange.fr

Objet du marché: Aménagement d'un itinéraire cyclable le long du canal de la Marne au Rhin sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays des Etangs.

Lieu d'exécution ou de livraison : Commune de Réchicourt-le-Château (57), chemin de halage le long du canal entre la Grande Ecluse de Réchicourt (Ecluse N°2) et l'écluse de Bataville

Caractéristiques principales : Marché passé selon une procédure adap-

La prestation consiste en la réalisation des infrastructures liées à l'aménagement d'un itinéraire cyclable (terrasse-ments, voiries, murs de soutènement, signalétique, mobilier urbain).

Le marché est composé d'une tranche ferme et de tranches conditionnelles (dé-tails dans les pièces techniques). Une visite du site est obligatoire préalablement à la remise de la proposition de chaque candidat, le cas contraire entraînera une exclusion. Le commencement des prestations est souhaité pour Mai 2014. Unité monétaire utilisée : Euro Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondéra-Prix : 50 %

Valeur technique: 40 % Délais: 10 %

Date limite de réception des offres : Jeudi 17 avril 2014 à 12h00 AC542976800

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Réf.: SURV 001

1. Identité de l'organisme qui passe le narché: Ville de MONTIGNY-lès-

2. Objet du marché : Surveillance de la piscine municipale pendant la période estivale 2014 3. Procédure de passation : Procédure

adaptée article 28 du CMP 4. Délais d'exécution : du 29 juin au 31

5. Date limite de réception des offres :

Mercredi 09 avril 2014 à 11h00 6. Critères d'attribution

- Prix des prestations (40%) Valeur technique de l'offre (45%) Délais d'intervention (15%) 7. Délai de validité des offres : 6 mois

8. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Selon les conditions fixées par les articles 44 à 46 du CMP

9. Retrait des dossiers : Téléchargez le dossier de consultation sur le site de la Ville http://www.monti-gny-les-metz.fr/ rubrique " Marchés pu-blics "

Ou faites parvenir votre demande à : VILLE DE MONTIGNY-lès-METZ Service Marchés Publics 160. rue de Pont-à-Mousson 57950 MONTIGNY-lès-METZ Fax 03.87.55.74.75

10. Modalités de remise des offres : Sous enveloppe mentionnant l'objet du marché envoyée ou déposée contre récé-

11. Renseignements complémentaires : Technique : A. LALLEMENT Tél. 03.87.55.74.56. Administratif: Mme WEITZEL Tél. 03.87.55.74.53.

12. Date d'envoi à la publication : 17 Mars 2014 AC542689000

AVIS D'APPEL D'OFFRES **PUBLIC** A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR Nom : MAIRIE DE BOULANGE Adresse: 3 rue des Ecoles 57655 BOULANGE Tél.: 03.82.59.44.55 Fax: 03.82.59.44.59

2. MODE DE PASSATION Procédure adaptée.

3. OBJET DU MARCHE Enfouissement des réseaux et aménagement de 2 rues Ouartier Bassompierre rues de la Gare et Saint Menge.

4. CARACTERISTIQUES PRINCIPA-Travaux traités en 3 lots techniques : * Lot n°1 : Voirie, aménagement paysa-

Enfouissement des réseaux aériens 5. DEMARRAGE

* Lot n°2 : Assainissement

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : MAI 2014 6. CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE Dossier de consultation papier remis contre règlement des frais de reproduc-

Dossier de consultation dématérialisé re-MODALITES D'OBTENTION Dossier papier à demander auprès de

TECHNÔĈOPY 15, rue des Charpentiers - 57070 METZ Tél. : 03.87.37.40.10. FAX: 03.87.74.17.25 Dossier dématérialisé : www.republicain-lorrain.fr rubrique Marchés Publics

tion au reprographe.

JUSTIFICATIONS A PRODUIRE PAR LE CANDIDAT Suivant règlement de consultation.

8. DATE DE REMISE DES OFFRES Le 11 Avril 2014 à 12 heures 2

9. ADRESSE DE REMISE DES OF-FRES Monsieur le Maire - MAIRIE - 3 rue des Ecoles - 57655 BOULANGE 10. DATE D'ENVOI 19 Mars 2014 RAC543018800



MONTIGNY LES METZ **AVIS D'APPEL PUBLIC** A LA CONCURRENCE -MAPA

Département de publication: 57

Travaux

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE OPH MONTIGNY

57950 Montigny Les Metz Type d'organisme : Etablissement public territorial

Activité(s) principale(s): Logement et développement collectif OBJET DU MARCHE Remplacement de bardages - Etanchéité des balcons rue des Vacons à Montigny

Lieu d'exécution :1-3-5-7 rue des Vacons à Montigny lès Metz CARACTERISTIQUES PRINCIPA-

Réglement de consultation - Acte d'engagement - CCAP - CCTP - Plans - PGC. Marché séparé ordinaire Des variantes seront-elles prises en

Prestations divisées en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour Durée du marché ou délai d'exécution :

Autres renseignements : Les marchés débuteront à compter de la date fixée par l'ordre de service

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Cautionnement et garanties exigés : Retenue de garantie de 5,000%, qui peut etre remplacée par une garantie à première demande. Aucune garantie ni caution couvrant 0,000% du montant de

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : fermes actualisables. Une avance de 5,000% sera accor-

dée dans les conditions prévues au con-

trat. Modalité de règlement des

comptes : selon les modalités du C.C.A.G. - Travaux Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements: - fonds propres Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: Groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à a fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs

groupements ; - En qualité de membres

Unité monétaire utilisée, l'euro.

de plusieurs groupements

JUSTIFICATIONS Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP · Attestations d'assurances responsabilité civile et décennale Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux obiet du contrat réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le

CRITERES D'ATTRIBUTION Offre économiquement la plus avanta geuse appréciée en fonction des critères

candidat dispose pour la réalisation de

Mode de passation : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : ım de validité des offres

ALITRES RENSEIGNEMENTS Référence du marché attribué par le pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice 2014 002

Renseignements complémentaires : Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr. Dossier de consultation gratuit. Conformément à la législation française, l'ouverture des offres publique. Par délibération du Conseil d'Administration en date du 11/12/2012, l'OPH de Montigny reste soumis aux dispositions du Code de Marchés Publics. Les offres peuvent etre transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématerialisation des procédures : L'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie électro-nique. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (**) du RGS. Les candidats utilisent un certificat conforme au RGS (Référentiel Général de Sécurité) figurant sur la liste de confiance française (http://references.modernisation.gouv.fr) ou sur une liste de confiance d'un autre Etat-mem bre de l'Union européenne. Toutefois. les candidats sont libres d'utiliser le cer-tificat de leur choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, ils doivent transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite. La si-gnature électronique n'est pas exigée. Le marché sera in fine signé par les parties sous forme papier

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/03/2014

ADRESSES COMPLEMENTAIRES Renseignements d'ordre administratif OPH MONTIGNY 9 rue Pougin 57950 Montigny Les Metz Tél: +33 387635835

Renseignements d'ordre technique Patrice KIMENAU OPH MONTIGNY 9 rue Pougin 57950 Montigny Les Metz Tél: +33 387635111

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenu TECHNOCOPY 8 rue Claude CHAPPE 57070 Metz Technopole URL: http://www.marches-securises.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes peuvent être envoyées OPH MONTIGNY 9 rue Pougin 57950 Montigny Les Metz URL: http://www.marches-securises.fr

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX LOTS Lot N°01 - BARDAGE PVC Lot N°02 - ETANCHEITE DES BAL-CONS AC542852300

Oph

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

de publication: 57

Travaux

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITE AD-JUDICATRICE Nom et adresse officiels de l'organisme

9 rue Pougin 57950 Montigny Les Metz

Activité(s) principale(s) :

OPH MONTIGNY

Type d'organisme

Etablissement public territorial

Logement et développement collectif Objet du marché : Remplacement de chaudières individuelles gaz et travaux annexe - 62 logements à Montigny lès

Type de Marché de travaux : Exécution Lieu d'exécution ou de livraison : 149 à

153 rue Pont à Mousson - 73 rue du Gen L'avis concerne :Un marché public

CARACTERISTIQUES PRINCIPA-Règlement de consultation - Acte d'engagement - CDPGF - CCAP - PGC . Marché unique ordinaire ment - CDPGF - CCAP - CCTP

Mode d'attribution du marché : Marché

Des variantes seront-elles prises en Durée du marché ou délai d'exécution

CONDITIONS RELATIVES AU MAR-Cautionnement et garanties exigés : Retenue de garantie de 5,000%, qui peut etre remplacée par une garantie à pre-mière demande. Garantie à première de-

mande couvrant 60.000% du montant de Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :

Árticles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : fermes actualisables. Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au con-trat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G. - Travaux Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : - fonds propres

groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à viduels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres

Forme juridique que devra revêtir le

de plusieurs groupements Autres conditions particulières : Le marché débutera à compter de la date

fixée par l'ordre de service

fre ou la candidature : Français

CONDITIONS DE PARTICIPATION Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judi-ciaire ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP: Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'ar ticle L. 5212-1 à 4 du code du travail Assurances responsabilité civile et dé

Capacité économique et financière - références requises / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices dispo-

Capacité technique / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été ef-fectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin : Déclaration ndiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de meme na-ture ;. Certificat QUALIFELEC. Pour chaque certificat précité, l'organisme acheteur accepte tout moyen de preuve

CRITERES D'ATTRIBUTION Offre économiquement la plus avanta-geuse appréciée en fonction des critères

Valeur technique: 60% Une enchère électronique sera effectuée : Non

Prix des prestations : 40%

PROCEDURES

Type de procédure : Procédure adaptée Conditions de délai Date limite de réception des offres : 14/04/2014 à 16 H 00 Délai minimum de validité des offres :

RENSEIGNEMENTS COMPLEMEN-Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice : 2014 003

Les candidats doivent utiliser les formu-

laires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr. Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Par délibéra-tion du Conseil d'Administration en date du 11/12/2012, l'OPH de Montigny reste soumis aux dispositions du Code de Marchés Publics. Les offres peuvent etre transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : L'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de récep-tion. Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires: Documents remis gratuitement Instance chargée des procédures de re-

cours : tribunal Administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix - BP 51038 67070 Strasbourg Cedex Tél: +33 388212323

Fax: +33 388364466 Email: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Introduction des recours : Noise et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant etre exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA. et pouvant etre exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant etre exercé dans les 2 mois su la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, etre exercé après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant etre exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la con-

clusion du contrat est rendue publique Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/03/2014

ADRESSES COMPLEMENTAIRES Renseignements d'ordre administratif Laura LANG OPH MONTIGNY 9 rue Pougin 57950 Montigny Les Metz Tél: +33 387635835

Renseignements d'ordre technique OPH MONTIGNY 9 rue Pougin 57950 Montigny Les Metz

Tél: +33 387635111 Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus TECHNOCOPY 8 rue Claude CHAPPE 57070 Metz Technopole

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes peuvent être envoyées OPH MONTIĜNY 9 rue Pougin 57950 Montigny Les Metz

URL: http://www.marches-securises.fr

AC542886400

URL: http://www.marches-securises.fr

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE

HANNONVILLE-SUZEMONT

54800

Par délibération du 14 février 2014 le plan local d'urbanisme de la commune

Le dossier est à la disposition du public en mairie et à la préfecture aux heures Par délibération du 14 février 2014, le droit de préemption urbain (DPU) a été

> AC543034200 **PREFECTURE DE LA MOSELLE**

institué sur le territoire de la commune

PLAN DE PREVENTION **DU BRUIT** DANS L'ENVIRONNEMENT **DES GRANDES INFRASTRUCTURES** ROUTIERES, **AUTOROUTIERES ET FERROVIAIRES DE L'ETAT**

2ème échéance

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Le projet du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des grandes infrastructures routières, autoroutiè res et ferroviaires de l'Etat dans le département de la Moselle est mis à disposition du public pendant deux mois, conformément à l'article R572-9 du code de l'environnement, du 7 avril au 10 juin 2014.

Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier et présenter éventuellement ses observations sur un registre ouvert à cet effet selon Préfecture de la Moselle Direction des libertés publiques

Bureau de l'utilité publique et de l'envi-

9 place de la préfecture bureau 204 - METZ -du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 Direction départementale des territoires de la Moselle Bureau d'accueil de la DDT

 du lundi au vendredi :
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 Le dossier est également consultable sur le Portail des Services de l'Etat de la Préfecture www.moselle.gouv.fr > Politi ques publiques > Aménagement - Urba-

AC543145900

Observatoire du Bruit

(en présence d'un interlocuteur)

17 quai Paul Wiltzer - METZ

Mission Bruit

cot.fr/

périmètre du SCoTAT

PREFECTURE DE LA MOSELLE DE CONSULTATION

DIRECTION DES LIBERTES

PUBLIQUES

et de l'environnement

AVIS D'ENQUETE

PARCELLAIRE

Projet d'aménagement

de la RD 35C entre la RD 35A

et Lengelsheim,

sur le territoire

des communes

de VOLMUNSTER

et LENGELSHEIM

(enquête de régularisation)

Expropriant: Conseil

Général de la Moselle

Par arrêté préfectoral du 10 mars 2014,

une enquête parcellaire est ordonnée

dans les communes de VOLMUNSTER

et LENGELSHEIM, afin de déterminer

les parcelles à exproprier pour la réali-

sation du projet susmentionné et recher-

cher les propriétaires et autres intéressés.

Les personnes intéressées pourront pren-

dre connaissance des pièces du dossier du 7 au 25 avril 2014 inclus, dans les

mairies susvisées, aux heures habituelles d'ouverture au public et consigner leurs

observations sur le registre déposé à cet

effet ou les adresser par écrit à la mairie

à l'attention de Monsieur Michel DRUI, officier de police à la retraite, désigné en

Les observations orales ne seront pas pri-

Le commissaire enquêteur se tiendra

la disposition du public en mairie selon

7 avril 2014 - de 9h30 à 11h30 25 avril 2014 - de 9h00 à 11h00

7 avril 2014 - de 12h00 à 14h00

25 avril 2014 - de 11h30 à 13h30.

La publication du présent avis est faite

notamment en vue de l'application de l'article L13-2 du Code de l'Expropria-

tion pour cause d'utilité publique, ci-

"En vue de la fixation des indemnités.

l'expropriant notifie aux propriétaires et

usufruitiers intéressés soit l'avis d'ou-

verture de l'enquête, soit l'acte déclarant

l'utilité publique, soit l'arrêté de cessi-bilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus

d'appeler et de faire connaître à l'expro-

priant les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habita-

tion ou d'usage et ceux qui peuvent ré-

Les autres intéressés seront en demeure

de faire valoir leurs droits par publicité

collective et tenus de se faire connaître

à l'expropriant, à défaut de quoi ils se-

AC542819200

AVIS

DE MISE A DISPOSITION

DU PUBLIC

DU PO FEDER-FSE

2014-2020

LORRAINE

ET MASSIF DES VOSGES

ET DE SON RAPPORT

ENVIRONNEMENTAL

L'élaboration du Programme Opération-

www fondseuropeens lorraine eu-

www.fondseuropeens.lorraine.eu;

(même adresse, mêmes horaires);

au vendredi de 8h00-18h00.

jusqu'au 29 avril inclus :

- en ligne sur le site

dans les locaux du Conseil régional à

Metz - Place Gabriel Hocquard, du lundi

Les observations pourront être formulées

- sur un registre ouvert à cet effet dans les locaux du Conseil régional

AC543013100

APPROBATION

DU SCHÉMA

DE COHÉRENCE

TERRITORIALE

ET DU DOCUMENT

D'AMÉNAGEMENT

COMMERCIAL

DU SYNDICAT MIXTE

DE L'AGGLOMÉRATION

THIONVILLOISE

Par délibération du 27 février 2014, le

Comité du Syndicat Mixte de l'Agglo-

mération Thionvilloise a approuvé son

Schéma de Cohérence Territoriale (SCo-

TAT) incluant le Document d'Aménage-

Cette délibération fait l'objet d'un affi-

chage au siège : - du Syndicat Mixte : 15 route de ma-

de la Communauté d'agglomération

Portes de France Thionville : 4, avenue Gabriel Lippmann - 57972 YUTZ Cedex

- de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch: 1, rue de Wendel - 57705

de la Communauté de communes de

Cattenom et environ : 2 avenue du Gé-néral de Gaulle 57570 CATTENOM

- de la Communauté de communes de l'Arc Mosellan : 8 rue du Moulin 57920

Buding - de la Communauté de communes des

Trois Frontières : 28 Rue de l'Europe

- de la Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette : 81 rue de la fonderie 57390 Audun-le-Tiche

des 99 communes comprises dans le

Le dossier approuvé ainsi que la délibé-

ration d'approbation du SCoTAT peut être consulté au siège du Syndicat Mixte - 15 route de Manom 57100 THION-

VILLE; ainsi que sur le site internet

http://scot-agglo-thionvilloise.pros-

AC543068500

nom - 57100 THIONVILLE

ment Commercial.

Hayange Cedex

57480 Rustroff

prévue :

position:

ront déchus de tous droits à l'indemnité

clamer des servitudes.

qualité de commissaire enquêteur

le calendrier suivant :

VOLMUNSTER

LENGEL SHEIM

après reproduit :

Bureau de l'utilité publique LE PREFET DE LA REGION LORRAINE PREFET DE LA MOSELLE COMMUNIQUE

> La communauté de communes du WARNDT a déposé un dossier d'enre-gistrement pour l'implantation d'une déchetterie intercommunale sur le territoire

DU PUBLIC

A cet effet, l'arrêté préfectoral n°2014-DLP/BUPE-90 du 13 mars 2014 prescrit qu'une consultation du public est ouverte à la mairie de la commune de CREUTZWALD, commune d'implantation du projet, ou le dossier est tenu à la disposition du public pendant une durée de quatre semaines, soit du 7 AVRIL au 5 MAI 2014 pour y être consulté pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux de la mairie au

Le public peut formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet à la mai-rie précitée ou les adresser au Préfet par lettre à la Préfecture de la Moselle Bureau de l'Utilité Publique et de l'Environnement 9, place de la Préfecture 57034 METZ-Cedex 1, ou le cas échéant, par voie électronique (pref-consultation-du-public@moselle.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public, soit le 5 mai 2014

Le dossier d'enregistrement est également transmis aux conseils municipaux de la commune d'implantation du projet : CREUTZWALD et des communes dont une partie du territoire est comprise dans un rayon d'un kilomètre autour du périmètre du projet : DIESEN, CAR-LING et LAUTERBACH (Allemagne).

Ne peuvent être pris en considération que les avis exprimés et communiqués au préfet par le maire dans les quinze jours suivant la fin de la consultation du Des informations complémentaires sur le

projet peuvent être demandées à M. Jean-Paul DASTILLUNG, président de la communauté de communes du Warndt - hôtel de ville - BP 20038 - 57150 CREUTZWALD. Le Préfet de la Moselle est l'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement qui sera prise sous forme d'un arrêté préfectoral d'enregis-trement, éventuellement assorti de pres-

aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel, ou d'un arrêté pré fectoral de refus.

criptions particulières complémentaires

VIE DES SOCIETES

RECTIFICATIF à l'annonce nº 539943300

La SARL la Bulle est un Bar restaurant La Sarl La Bulle ne dépend plus du RCS de Metz mais du RCS de Sarreguemines

RAC542704400

du 08/03/2014

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18/03/2014, il a été

nel FEDER-FSE 2014-2020 Lorraine et Massif des Vosges prévoit la réalisation constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes d'un rapport environ Dénomination : ECLORRAINE Dans ce cadre, la mise à disposition du public des éléments d'informations est Sigle: ECL

Objet social: L'étude et la vente de mai-Du 28 mars 2014 au 29 avril 2014 inclus sons traditionnelles et bois, la rénovation, la vente et la création de columba Toute personne intéressée pourra prenrium granit. Totem et mobilier urbain dre connaissance du dossier mis à dis Siège social : 5 Passage Léon ZIMMER-MANN bp 40826, 57950 Montigny lès

> Capital: 5000 euros Durée: 10 ans

Président : Mr ZEOLI Lucas, demeurant 5 Passage Léon ZIMMERMANN - 57950 Montigny-lès-Metz

Admission aux assemblées et droits de

Clauses d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation: au RCS de Metz

RAC542597000 **AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution de la

Capital: 48 000 euros

Siège social : 49, rue de l'Ancien Hôpital, 57100 Thionville Objet: Construction, achat, vente immeubles à usage d'habitation

Durée : 99 ans, à compter de l'immatri-culation au RCS de Thionville Gérant : Monsieur Marc BELGRADE. 49, rue de l'Ancien Hôpital 57100 Thionville

> RAC542955700 **AVIS**

DE CONSTITUTION Suivant acte sous seing privé en date du mardi 18 Mars 2014, il a été institué une société à responsabilité limitée

(E.U.R.L) présentant les caractéristiques

Dénomination sociale : ALLQUAD Capital: 1000 €

54400 Cosnes et Romain

Objet : la vente, l'entretien, la réparation Durée : 99 années à compter de son im-

54260 Fresnois la montagne.

matriculation au Registre du Commerce Gérance : La gérance est assurée par M. HERON, associé unique, demeurant 2 Rue Sainte Anne

RAC543096100

La société sera immatriculée au Registre

de quads et SSV

du Commerce et des Sociétés de Briev

Siège social : Rue du Béarn